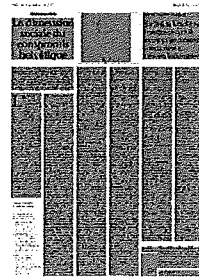


Date: 26.06.2013

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 93'044 mm²

SÉLECTION

La dimension sociale du compromis helvétique

OLIVIER MEUWLY, HISTORIEN

«La Suisse, loin d'être
exempte de conflits
sociaux, s'est construite,
et reconstruite,
à travers le dialogue»

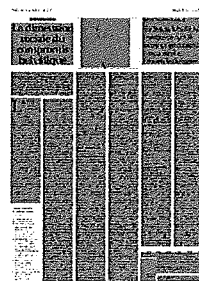


ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 50365928
Coupure Page: 1/4
Rapport page: 19/22



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 93'044 mm²

Alors que la situation économique se durcit partout en Europe, que les rapports sociaux sont mis à rude épreuve, peut-on encore rêver de négociations entre patrons et employés qui ne tournent pas à l'affrontement? «75 ans de la paix du travail» écrit sous la direction d'Olivier Meuwly entend montrer que patrons et syndicats sont globalement attachés au système du consensus. Tant la Suisse politique que la Suisse économique ont bâti leur solidité en développant un sens aigu du dialogue, et les fonctionnements sociaux prévalant dans notre pays restent imprégnés de cet esprit, qui porte à la conciliation. Extraits.

L'évolution que connaît le parti radical (PRD) n'illustre que l'un des aspects de la reformulation globale des programmes politiques que l'on constate en Suisse à partir des années 1930, sous la pression de la crise économique et de la montée du nazisme.

Cette prise de conscience des périls qui guettent la Suisse, et donc l'avenir des travailleurs, jouera un rôle central dans le tournant que le socialisme helvétique s'apprête à effectuer sur le plan doctrinal, aplanissant la voie vers un accord plus large entre la gauche et les partis bourgeois, et dont la Paix du travail présentera l'une des plus remarquables facettes. En 1920, la base du PS avait refusé l'adhésion aux thèses léninistes. Le socialisme suisse demeure néanmoins imprégné par les principes de la lutte des classes même si, malgré une succession de succès électoraux qui propulsent le PS au premier rang des partis suisses, l'éventualité d'un renversement de l'ordre bourgeois paraît bientôt utopique aux dirigeants socialistes. Derrière l'ancien président du comité d'Olten, le Bernois Robert Grimm, le PS, non sans difficulté, tend à adopter une ligne plus modérée. La question de la reconnaissance de l'effort militaire que le Conseil fédéral veut consentir dans un contexte européen inquiétant, creuse de pro-

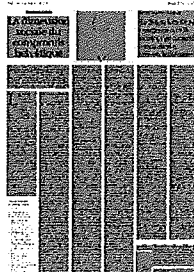
fonds clivages au sein du parti. Si la révolution n'est plus perçue comme l'horizon indépassable du socialisme helvétique, la foi dans l'action salvatrice de l'Etat oriente son action. Le planisme théorisé par le Belge Henri de Man séduit de larges cercles du parti, même si le virage idéologique qui attend le PS ne s'enracine pas dans cette pensée. Il est préparé dans les cercles syndicaux, convaincus que la quête révolutionnaire ne peut qu'égarer le prolétariat suisse sur de fausses pistes. Influencé par Keynes, le président de la FOM Konrad Ilg et l'économiste de l'USS Max Weber, futur conseiller fédéral, plaident ouvertement en faveur d'un rapprochement entre la gauche et l'aile gauche de la bourgeoisie, à la recherche d'une nouvelle voie, au-delà du conflit désormais classique entre le capitalisme et le socialisme. Ilg défend cette position depuis longtemps, comme en témoigne son combat ancien pour la conclusion d'une convention collective dans l'industrie des machines. Ses échecs ne l'ont pas découragé. En même temps, la réflexion au sein du PS sur une alliance avec les partis de droite et du centre sur la question militaire progresse. Inquiet de la montée du nazisme, le parti, dans un esprit d'union nationale, n'exclut plus de collaborer avec les partis bourgeois, dont certains membres ne sont pas insensibles à des discours plus extrémistes.

Les années 1930, envahies par une

crainte récurrente pour la pérennité des valeurs démocratiques, plongées dans un marasme économique qui ne cesse de s'aggraver, enfantent maintes aspirations à un large renouvellement institutionnel. On a déjà rencontré les expériences surgies à gauche et à droite. En 1935, l'Alliance des indépendants (AdI), fondée par le père de la Migros Gottlieb Duttweiler entend proposer une alternative à l'opposition traditionnelle entre les deux hémisphères de la politique. Libéral lorsqu'elle s'attaque aux cartels qui verrouillent le marché intérieur suisse et à l'Etat interventionniste, l'AdI n'hésite pas à exiger des mesures sociales pour les travailleurs. «Socialiste-libérale», elle obtient de significatifs succès électoraux dès 1936. Une autre tentative de reconstruire le système politique sur de nouvelles bases se dessine au centre gauche. Sous l'impulsion de Weber, une alliance est scellée entre les syndicats et la gauche bourgeoise réunie autour des démocrates, puissants dans les Grisons et dans certains cantons de Suisse orientale, et des Jeunes paysans, forts à Berne.

Une initiative dite de crise est alors lancée, en 1934, mais sera jugée excessivement interventionniste par la droite: elle sera repoussée par le peuple mais de peu, l'année suivante. Naîtra dans la foulée le Mouvement des lignes directrices, qui suscitera la méfiance du PRD mais gagnera le soutien du PS. Un

**PARTI DU MONDE
ÉCONOMIQUE, ÉRIGÉ
EN VALEUR CARDINALE
DE LA VIE POLITIQUE
SUISSE, LE SYSTÈME
DE CONSENSUS VA
EN RETOUR RAYONNER
SUR L'ORGANISATION**



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 93'044 mm²

SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU PAYS.

projet de nouvelle Constitution à vocation plus autoritaire et d'esprit corporatiste, émanant des cercles les plus conservateurs, connaîtra un sort identique. Une fois de plus, la démocratie directe contribue à l'échec des solutions les plus extrémistes et oblige les forces politiques à collaborer, à pratiquer ce que l'on appellera plus tard une forme de consensus, en dépit d'une atmosphère politique prompte à flatter les promesses démagogiques.

Ni les tentations corporatistes, dans leur volonté de combiner le capital et le travail sur des bases originales, ni le Mouvement des lignes directrices, si enclin à édifier un modèle à la fois bourgeois et social, ni le revirement socialiste sur la question de la défense nationale ne vont inspirer seuls la Paix du travail, signée en 1937. Ils balisent cependant son cadre intellectuel où le statu quo ne paraît plus supportable pour un pays dont le système démocratique et social est ébranlé par une conjoncture économique catastrophique. Si les syndicalistes de la FOMH cherchent le contact avec le patronat, celui-ci ne semble toujours pas pressé d'entrer en discussion. Irrité, le Conseil fédéral, soucieux de maintenir une paix sociale effective, ne cache plus son intention de voir les partenaires sociaux s'arranger sur une politique salariale satisfaisante pour toutes les parties, sous peine d'instituer une commission paritaire des salaires. Les industriels de l'horlogerie entendent immédiatement le message. Une convention collective est signée le 15 mai 1937, qui privilégie la négociation et envisage la grève comme ultime re-

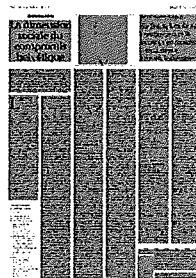
cours. La pression gouvernementale n'aurait pas suffi: patrons et ouvriers ont un intérêt à coopérer dans le cadre de la mise en place d'un système cartellaire en cours d'édification.

L'accord conclu dans l'horlogerie ouvre la voie à un accord dans l'industrie des machines. Le président de l'ASM Ernst Dübi adoucit ses préventions à l'égard de la FOMH et accepte de rencontrer Ilg, peut-être par l'entremise du chef du Département de l'économie publique Hermann Obrecht. Les événements s'enchaînent dès lors rapidement. Le 21 juillet, la convention collective est signée, Ilg s'étant chargé de rallier les autres forces syndicales au projet. La Paix du travail n'est certes pas une convention collective au sens strict du terme, puisqu'elle se borne à exclure à considérer la grève et le lock-out comme des armes d'ultime recours sans régler les autres domaines; dans ce sens, la convention collective signée en 1938 dans le bâtiment sera plus complète. Fille d'une époque, la Paix du travail n'en annonce pas moins les conventions collectives de l'horlogerie et de l'industrie des machines qui seront conclues quelques années plus tard et, surtout, dessinent la nouvelle architecture du monde socio-économique suisse, qui privilégie la négociation. Elles deviennent l'aune à laquelle se mesurera la qualité du dialogue social en Suisse. Née dans le cadre des associations économiques patronales et syndicales, avec l'appui indirect de l'Etat qui n'était pas sorti de sa position volontairement en retrait, la Paix du travail ne sera pas sans conséquence sur le système politique suisse, qui s'adapte à l'esprit nouveau insufflé par les partenaires sociaux. Mais lentement. Les partis bourgeois ne tirent pas

tout de suite toutes les leçons de ces accords. L'aile conservatrice du PRD ne croit guère à l'aggiornamento annoncé par le PS à propos de la défense nationale. Les socialistes s'impatientent, souffrent de voir leurs protestations de bonne foi écartées sans ménagement, leur soutien à l'armée ignoré. Leurs tentatives d'accéder au Conseil fédéral avortent, au point que le PS décide de lancer une initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple. C'est les triomphes obtenus par l'armée soviétique et la victoire du PSS aux élections fédérales d'octobre 1942 qui amèneront le PRD et les catholiques conservateurs à changer d'opinion face au discours socialiste. En décembre est élu au Conseil fédéral le conseiller d'Etat zurichois Ernst Nobs, un ancien membre du comité d'Olten.

Le système de consensus est en place, qui encadrera toute la seconde moitié du XX^e siècle helvétique. Parti du monde économique, érigé en valeur cardinale de la vie politique suisse, il va en retour rayonner sur l'organisation sociale et économique du pays. Durant la guerre sont adoptés, en 1941, la possibilité de rendre obligatoires des conventions collectives et, un an plus tard, sur proposition des conservateurs catholiques, la loi sur les allocations familiales, gérées par les caisses patronales. Puis, grâce au système d'allocations pour perte de gain arrêté avant-guerre, entrent en vigueur, en 1947, la loi sur l'AVS et, la même année, les articles économiques de la Constitution, inscrivent le principe de la consultation des milieux économiques, patronaux et syndicaux, pour tout projet de loi.

Le dialogue social inauguré par la Paix du travail n'a pas été inventé en 1937. Il s'était déjà laissé péné-



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 93'044 mm²

**L'ÉTAT RESTE
AU SECOND PLAN,
RECONNAÎT SA
FONCTION SUBSIDIAIRE,
CE QUI NE L'EMPÊCHE
PAS DE DONNER DES
IMPULSIONS LE MOMENT
VENU, MAIS TOUTE
INITIATIVE INCOMBE
AVANT TOUT
AU SECTEUR PRIVÉ.**

trer par cet art du compromis que la Suisse a cultivé au fil du temps pour garantir sa survie, et qu'elle a perfectionné par le biais du référendum facultatif, de l'initiative populaire et de la représentation proportionnelle. Les années qui suivront peaufineront le processus lancé en 1937 et qui acquerra une valeur à haut potentiel symbolique dans la Suisse de l'après-guerre, cette Suisse qui parvient à résoudre ses conflits sans recourir à la violence, par la discussion, par l'acceptation, parfois douloureuse, du point de vue de l'autre. D'où le statut mythique que revêt la Paix du travail, qui semble se dresser comme le pilier moderne et l'aboutissement d'une mécanique institutionnelle propre à la Suisse. Cette

dimension mythique qui submerge la Paix du travail fera ensuite l'objet de maintes critiques. Dès le lendemain de la guerre, certaines voix contesteront l'apport de ces accords pour les ouvriers, estimeront que les patrons étaient les seuls gagnants. Elles s'amplifieront dans les années 1970 et 1980, à gauche à travers un syndicalisme davantage perméable au discours soixante-huitard, et, en écho, sur l'autre bord, à travers un libéralisme plus «ultra», qui dénonce dans les conventions collectives des entraves à la libre concurrence, pour souligner les sacrifices auxquels le patronat aurait consenti. Il ne s'agit pas d'idéaliser la Paix du travail. La présente contribution a tenté d'inscrire la Paix du travail, fruit bien entendu de circonstances particulières, dans l'histoire plus large de la Suisse née en 1848. Non pour la brandir comme un résultat grandiose et inévitable d'une évolution prédéterminée de notre pays. Mais pour montrer que la Suisse, loin d'être exempte de conflits sociaux, qui ne furent que le prolongement d'une série de luttes antérieures, s'est construite, et reconstruite, à travers des techniques de dialogue qui ont dû sans cesse être réinventées, au fil d'évé-

nements que le monde politique, économique et «social» ont dû apprendre à «gérer». La Suisse n'a pu libérer sa force créatrice que dans des alliances en permanente reconfiguration, que forgent une démocratie directe et son système fédéraliste, à travers des majorités jamais figées, mobiles. Dans ce sens, la Paix du travail se dresse bien comme l'un des ressorts essentiels du système helvétique, à tout le moins consubstantiel à celui-ci et à son esprit: l'Etat reste au second plan, reconnaît sa fonction subsidiaire, ce qui ne l'empêche pas de donner des impulsions le moment venu, mais toute initiative incombe avant tout au privé, se conçoit dans le dense maillage d'organisations, d'associations et d'entreprises. Les Helvètes ont appris à cohabiter et à prospérer en jouant des interactions qui se tissent entre les deux sphères. Le système politique s'ancre dans cette pratique, fondée sur une approche pragmatique des problèmes, sous le «contrôle» des citoyens, grâce à la démocratie directe et au fédéralisme. C'est pourquoi la Paix du travail peut encore servir de référence aujourd'hui, dans un contexte économique particulièrement chaotique.

Olivier Meuwly est docteur en droit et ès lettres de l'Université de Lausanne et membre du Parti libéral-radical. Il est aujourd'hui adjoint au secrétariat



général du Département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud et chargé de cours à l'Université de Genève. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du canton de Vaud et de la Suisse, ainsi que sur l'histoire des idées et des partis politiques. Il a organisé de nombreux colloques consacrés à ces thématiques.

OLIVIER MEUWLY

«75 ans de la paix du travail». Slatkine. 160 pages.